

Bienvenue au sein du [BTS CCST Conseil Commercialisation de Solutions Techniques](#) !

Merci d'avoir choisi notre formation. Au sein de notre BTS CCST vous serez accueillis, aidés, tant au niveau du contenu des cours, que dans celui de votre parcours professionnel.

Afin de valider votre inscription, merci de compléter le dossier d'inscription, [CLIQUER ICI](#). Vous pouvez le déposer au secrétariat du lycée ou l'envoyer par courrier postal à l'adresse figurant ci-dessus, ou bien par courrier électronique à [magali.mouton@ac-montpellier.fr](mailto:magali.mouton@ac-montpellier.fr).

>>>> Dates limites d'inscription <<<<<

- **vendredi 10 juillet 2026 à 12h** pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission avant le 11 juillet 2025,
- puis **à partir du 24 août 2026 à 9h et jusqu'au 31 août 2026 à 12h** pour les propositions d'admission acceptées après le 10 juillet.

>>>> Nous vous conseillons de procéder à votre inscription le plus rapidement possible.

**<<<< Nous vous rappelons que l'obtention du baccalauréat est obligatoire pour suivre une scolarité en BTS. Vous devrez donc fournir le relevé des notes obtenues au baccalauréat au plus tard le 31 août 2026.**

Il sera aussi possible de faire un stage professionnel en Europe avec Erasmus (nombre de places limitées)

>>>> Pour toutes questions relatives :

- à votre dossier d'inscription, vous pouvez contacter Mme Mouton au 04 66 38 86 00 ou par mail : [magali.mouton@ac-montpellier.fr](mailto:magali.mouton@ac-montpellier.fr) .

- à la formation, vous pouvez contacter par mail Mme Boissin professeure coordonnatrice : [prof.ecogest@gmail.com](mailto:prof.ecogest@gmail.com).

-

Les modalités administratives seront sur le site du lycée (dossier d'inscription, date de retour, documents à fournir, date de rentrée...) Il est impératif d'avoir obtenu votre baccalauréat pour vous inscrire et de le faire avant la rentrée scolaire.

Vous devez avoir envoyé votre dossier d'inscription et aussi être présent(e) le jour de la rentrée sinon vous êtes considéré(e) comme démissionnaire de fait.

Bonne fin d'année, au plaisir de vous accueillir.